



Divorce d'une ukrainienne par infidélité de son mari et droits

Par **femme de barbe bleue**, le **19/03/2010** à **09:01**

Bonjour, rnJ'ai déjà poser cette question. et je ne l'ai vu sur forum. Je veux bien le poser une fois plus. J'ai bien peur, que mon mari continue dépenser d'argent pour une autre femme ou pour les autres. Nous avons encore carte bancaire bloqué en milieu de moi.rnje suis une ukrainienne mariée en France il y a 15 mois. Je viens d'apercevoir que mon mari m'a trompe, disant que il cherche le travail aux États Unis, et on est apparu que en fait il a passer une belle vacance dans Ukraine avec une autre femme, ma laissent à m'occuper de ses affaires, ses parents âgées etc.rnJe n'ai pas de courage lui parler à ce sujet, car il ma dit toujours que je suis jalouse. Mes j'ai des preuves de sa infidélité. Je travail en France tout en petit peu avec les enfants et je dépense tout pour la famille.rnJ'ai quitte un bon travail de prof de beaux arts dans Ukraine pour trouver bonheur de famille. Je n'ai pas peur à repartir dans Ukraine, mais je suis blessé énormément en cas de divorce je vais rester sans ressources pour vivre. Notre mariage est sans le contrat. Est que j'ai le droit de quelque chose de part de mon mari après de divorce? Je travail en France tout en petit peu avec les enfants et je dépense tout pour la famille.